



Le Jardin des Aînés

Rte de Nîmes, BP 21
34190 GANGES
Tél 04 67 73 84 44
Fax 04 67 73 68 69

Dossier d'Admission EHPAD public de Ganges « Le Jardin des Aînés »

Pour l'admission de Monsieur/Madame....., futur résident(e) de l'EHPAD « Le Jardin des Aînés », il est indispensable de constituer son dossier d'admission. Celui-ci doit être **complet** et conditionne l'entrée du résident dans l'établissement.

Voici la liste des pièces administratives à fournir :

- La carte d'identité du résident, en cours de validité
- La photocopie du livret de famille,
- Résumé de l'histoire de vie du futur résident (environ 10 lignes)
- La carte vitale du résident et la copie de l'attestation de sécurité sociale,
- La carte Mutuelle (à défaut, nous vous conseillons vivement de souscrire à une mutuelle)
- Une attestation d'assurance « responsabilité civile », exigible chaque année, à la date d'expiration.
- Une attestation de l'assurance des biens et objets personnels, s'il en existe une, exigible chaque année, à la date d'expiration.
- La copie du dernier avis d'imposition ou de non imposition.
- La déclaration des revenus.
- Un relevé d'identité bancaire ou postal
- La copie de l'ordonnance de jugement dans le cas d'une protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice)
- La carte d'ancien combattant ou de veuve de guerre, si le résident en est titulaire ;
- La dérogation de la COTOREP pour l'admission en Maison de retraite, si le résident a moins de 60 ans.
- 3 derniers relevés bancaires
- Notification APA à domicile si bénéficiaire
- Contrat obsèques si pas de contrat soit en souscrire un soit nous communiquer les coordonnées des pompes funèbres habilitées à intervenir.
- Certificat Vaccination Covid

Veuillez tourner la page SVP

Votre dossier administratif doit être complété avec les pièces suivantes, à remplir et à signer :

- La désignation du « référent familial » (Annexe 4 du Contrat de séjour)
- L'engagement à payer (Annexe 5 du Contrat de séjour)
- La fiche « Informations » (Annexe 6 du Contrat de séjour)
- Le formulaire « Choix du Médecin traitant » (Annexe 7)
- Le formulaire « choix du kinésithérapeute » (Annexe 8)
- Le droit à l'image (Annexe 9 du Contrat de séjour)
- Le formulaire « désignation de la personne de confiance » (Annexe 10)

Pour le jour de l'admission, nous vous recommandons

- De préparer un trousseau de linge complet, conformément à la liste ci jointe.**

Il est nécessaire que le dossier administratif soit complet et que les effets personnels du résident soient apportés le jour de l'admission.

Le service administratif des admissions et la cadre de santé sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Afin de nous permettre d'avoir une meilleure connaissance de votre parent, vous pouvez également, si vous le souhaitez, nous présenter, en quelques lignes, ses goûts, ses loisirs, son ancienne profession,...

Nous vous conseillons de garder cette fiche tant que le dossier d'admission n'est pas complet.